

« Les en chroniques scandaleuses » par Rodolphe Bochud, curé de Neirivue (fin du 19^e et début du 20^e siècle »

Retranscription au format PDF à partir des pages originales dactylographiées, par Jean Pharisa à Bulle, au mois de mars 2018.

Cahier numéro 3b

Page 19

Bulle, le 4 novembre 1896 à M. Louis Weck, président de l'union gouvernementale, Bulle

Notre échange de correspondance relative à une entente des groupes n'ayant pas amené encore de réponse décisive de la part de l'union gouvernementale, je me permets de faire une dernière démarche, vous prie de nous indiquer très franchement votre décision.

Comme nous ne pouvons pas rester dans une attente prolongée, nous considérerons comme un refus d'entrée en matière et comme une rupture définitive le fait qu'aucun avis ne me serait parvenu ce soir mercredi à 20h00. Veuillez agréer....

M. Le préfet répondit le soir même.

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le comité conservateur du district de la Gruyère est convoqué sur demain, jeudi 5 novembre à 1h00 de l'après-midi et que demain soir vous aurez connaissance de la décision qui sera prise.

Le soir en effet, la communication suivante parvint au président du cercle catholique :

Comme je vous l'ai dit hier, le comité conservateur du district de la Gruyère s'est réuni ce jour pour examiner les propositions par vous formulées au nom du comité du cercle catholique de Bulle en vue du renouvellement de la députation au grand conseil, proposition qui ont obtenu, suivant vos renseignements, l'adhésion du parti libéral radical.

Page 20

3° d'écrire à chacun des candidats proposés pour obtenir une acceptation explicite, afin de n'être pas exposé au refus du dernier moment. Le 11 novembre dit-il aucune réponse décisive n'intervint mais M. Louis Wuilleret, président du comité cantonal, promit à M. Progin, dans la salle des pas perdus du grand conseil qu'une réponse serait donnée le lendemain ou le 13 au plus tard.

En effet, le 13 novembre, le préfet transmit la copie reproduite ci-après concernant la décision prise la veille au soir.

M. Louis de Weck, préfet de la Gruyère, mandataire du comité conservateur du district de la Gruyère à Bulle,

Par lettre du 5 courant, vous avez annoncé au président du comité conservateur cantonal que le cercle catholique

Après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre nous, notre comité a décidé d'en référer au comité conservateur cantonal et de lui transmettre tous les dossiers. Nous attendrons sa décision qui sera respecté par le peuple conservateur gruérien. Nous en avons du moins la confiance car le comité cantonal se compose de nos chefs les plus expérimentés, ceux qui ont défendu les traditions de notre canton dans les bons et les mauvais jours. Veuillez agréer....

On voulait évidemment gagner du temps et laisser les partisans du journal "Le Fribourgeois" dans l'indécision jusqu'au dernier moment. Le comité du cercle catholique convoqua sur le 6 novembre ses membres les plus influents pour prendre connaissance de la situation et, cas échéant, élaborer une liste de candidats. Une discussion longue et approfondie eu lieu. Les noms des candidats à proposer furent l'objet d'un examen attentif et on résolu :

1° d'écrire une dernière fois à l'union gouvernementale, donnant terme jusqu'au 11 novembre pour avoir une réponse laissant ainsi au comité cantonal le temps de se réunir.

2° deux composés, si l'entente n'intervient pas, une liste de candidats entière, comprenant uniquement des catholiques pratiquants et qui signeraient le programme de note cercle ou une proclamation reproduisant les articles principaux.

de Bulle, représenté par M. Progin, président de son comité, a soumis à votre comité la proposition d'une liste de conciliation en vue du prochain renouvellement de la députation au grand conseil.

À teneur de cette proposition, il s'agissait d'une liste commune dans laquelle figuraient trois au neuf conservateurs, cinq indépendants et quatre à cinq libéraux radicaux, le tout suivant des calculs de proportionnelle à examiner ultérieurement.

Votre comité a justement estimé que cette question revêt un caractère d'ordre général puisqu'elle applique en fait la production de la proportionnelle pour les élections de décembre dans la Gruyère. Par ces motifs, vous avez reconnu qu'elle doit être soumise à l'examen et à la

décision du comité cantonal. Se référant à votre désir le comité cantonal s'est occupé dans sa séance d'hier soir de la grave question que vous lui avez soumise.

Après mûre de délibérations, le comité cantonal déclare que, malgré son vif désir d'éviter la lutte électorale, il ne saurait accepter les propositions du cercle catholique de Bulle, telles qu'elles sont actuellement ont formulées.

Page 21

Il est absolument faux que le groupe des fribourgeoisistes se soit séparé du groupe gouvernemental. C'est M. Morard qui le 9 mars 1893, n'ayant pu écraser les partisans de M. Le préfet Niquille, représentant du gouvernement les a abandonnés, malgré leur démarche nombreuse en vue d'une entente, ils furent excommuniés par le cercle catholique de Fribourg le 7 mars 1895, par les 15 députés de la Gruyère quelques jours plus tard, par l'ensemble du nouveau groupe gouvernemental de 6 juin 1883 et à nouveau lors des élections partielles du 4 août et du 20 octobre 1895.

Après avoir rejeté les fribourgeoisistes, après avoir refusé de leur appui la coterie morardiste et pythonienne refusa leur proposition de paix sans leur en offrir d'autres lorsqu'il se de sollicitèrent une entente. Voilà la vérité !

Comptant sur l'argent, les places, le vin versé, les promesses et les menaces, enhardis par la victoire de M. Alfred Murith, le 4 août, le parti de l'union gouvernementale se croyait sûr de la victoire. Mais ses démarches pour obtenir dans la liste Morardiste

Page 22

Après avoir lu cette déclaration, M. Comte dit à M. Progin, en présence de M. Moret, ancien contrôleur : C'est bien... bien... je n'aurais pas cru que vous pourriez signer cela. Je vous croyais lié au groupe libéral. Cette déclaration est bonne, sainte. Je m'engage à la faire accepter.

L'étonnement de ce prêtre n'est pas étonnant après les affirmations catégoriques et continuellement répétées par les amis de l'alliance du journal "Le Fribourgeois" avec le radicalisme. M. Comte partit pour Fribourg, vit M. Python et revint le lendemain avec des propositions toutes différentes de celles qui s'était engagé à faire admettre. Il s'agissait cette fois du statu quo, plus il déclara que MM. Weck, Morard et Cie accepte les deux représentants du groupe démocratique, sur le MM. Emile Dupasquier et Auguste Glasson. Donc, ce n'est pas l'entrée des démocrates dans la députation gruérienne qui répugnait à ces messieurs.

Au nom du parti conservateur gruérien, le secrétaire et le président

Nous ne vous cacherons pas que nous avons été déçus par les propositions qui voudront être faites. Divers bruits et certaines interventions nous faisaient espérer la possibilité d'un rapprochement avec ceux des éléments conservateurs qui se sont séparés de nous.

Nous vous prions d'agréer....

quelques candidats libéraux-démocrates ayant échoués, il commença à avoir quelques inquiétudes

Au dernier moment, lorsque les cadres du journal "Le Fribourgeois" étaient prêts, les candidats avertis, les assemblées fixées, son organisation en activité et ses prévisions de succès presque certaines, alors intervint le courtier M. Python, M. Le curé Comte, auprès de M. Progin. Il se après diverses entrevues M. Le curé de Châtel-St-Denis obtenait la déclaration suivante :

Bulle, le 25 novembre 1896

Le soussigné déclare que le groupe du cercle catholique de Bulle est demeuré jusqu'à ce jour et demeurera certainement dans l'avenir étranger à toute alliance radicale. Il est quant à lui, pleinement disposé à entrer en négociations en vue d'une entente définitive, sur le terrain politique, avec le parti conservateur représenté par l'union gouvernementale, étant donné que ce groupe admet une représentation de cette minorité qui a conservé des principes conservateurs, le respect du clergé et de l'autorité civile, avec les pratiques des devoirs du bon catholique. Signé : M. Progin

Enfin, après divers allers et retours, le M Comte demanda à M. Progin de soutenir, ce jour même, en assemblée du cercle catholique la déclaration suivante :

Il s'engage désormais à ne plus combattre le parti conservateur représenté dans la Gruyère par son comité de district, à répudier toute attache quelconque avec des autres groupes de l'opposition et à faire voter par tous ses partisans, aux élections du 6 décembre, la liste conservatrice comprenant 15 députés choisis par les délégués du parti conservateur gruérien et trois députés fribourgeoisistes.

Le groupe du journal "Le Fribourgeois" s'interdit également de laisser porter aucun de ses membres dans la liste de l'opposition libérale radicale.

Moyennant ces conditions, le comité conservateur gruérien prend l'engagement de recommander aux délégués conservateurs du district, réunit ce jour à 1h30, l'admission de trois candidatures fribourgeoisistes dans la liste conservatrice.

Page 23

La lecture de cette pièce se souleva au cercle catholique une tempête de protestations. Nous sommes conservateurs. Nous n'avons jamais combattu le parti conservateur. Nous ne reconnaissons pas le prétendu comité de district nommé sans nous et contre nous. Nous n'avons aucune attache avec des groupes de l'opposition : Nous n'accepterons pas les 15 députés, nous les avons excommuniés. Nous avons droit à plus de trois députés. Nous voulons garder notre liberté. Les paroles de cette déclaration sont une injure pour nos convictions, etc... voilà ce que l'on entendait sortir des bouches indignées de nos campagnards.

Le désir de paix chez M. Progin était si grand qu'il appuya après explications catégoriques cette déclaration. Mais l'assemblée, à l'unanimité des voix, moins celle de M. Progin rejeta ces ouvertures et décida la constitution immédiate d'une liste conforme aux résolutions de la réunion du 6 novembre.

Il est à noter que la demande du statu quo aurait été acceptée ce jour-là dans les clauses qui l'accompagnaient, qui étaient les insultes par des membres du cercle catholique et M. Comte aurait pu l'éviter, surtout après la pièce signée qui lui avait été remise à la veille par M. Progin lui-même. L'assemblée continuait encore ces débats lorsque l'inspecteur

Page 24

M. Progin, au contraire, fit suspendre immédiatement toutes les assemblées politiques fribourgeoisistes convoquées sur le lendemain dimanche et il appela au cercle catholique de Bulle les principaux prêtres et laïcs auxquels il donna connaissance des lettres reçues et demanda ce qu'il y avait à faire.

Autant que les partisans du journal "Le Fribourgeois" étaient disposés à tous les sacrifices en vue de la paix avant la réponse négative du comité cantonal et avant les clauses offensantes unies à la demande de statu quo du jeudi précédent, autant ils étaient à l'heure actuelle décidés à la lutte.

Pourquoi, si on avait désiré sincèrement le statu quo et l'intervention de Monseigneur l'évêque, pourquoi ne pas agir à temps afin de transmettre ce vœux comme une contre-proposition aux ouvertures qui avaient été faites ? Alors, les fameux articles du journal "L'Ami du Peuple" n'auraient pas paru, les candidats du journal "Le Fribourgeois" n'auraient pas été choisis et cette demande aurait très probablement été accueillie par les

Page 25

Voici en quelques termes ces messieurs firent le compte rendu de leur audience du 30 novembre :

Oberson vint demander une réponse écrite au projet de déclaration ci-haut.

On lui donna la réponse suivante :

L'assemblée siégeant actuellement au cercle catholique a déclaré insuffisante la représentation offerte à notre groupe. Regrettant que les premières propositions n'aient pas été acceptées par l'union gouvernementale, notre assemblée vote qu'elle ne peut et ne veut pas entrer en matière sur les dernières ouvertures faites par M. Le curé Comte. Bulle, le 26 novembre 1896. Signé : M. Progin

On annonçait pour la dernière heure une pièce qui assurerait le triomphe de la liste prétendue gouvernementale. Est-ce dans la pensée d'obtenir une pièce de ce genre que M. Le curé Comte fit intervenir Monseigneur l'évêque ? Nous pourrions le supposer. Toujours est-il que le samedi 28 novembre, il adressait à M. Progin la copie des lettres qu'il avait obtenu du chef du diocèse. Malgré la communication de ces mêmes pièces au groupe gouvernemental, les violences du journal "L'Ami du Peuple" se poursuivirent avec le même acharnement et les assemblées politiques se multiplièrent où les partisans du groupe du journal "Le Fribourgeois" étaient attaqués avec un regain d'énergie.

membres du cercle catholique, malgré la faible part qui leur était accordée.

Mais, accepter cette condition que lorsque tous les candidats indépendants étaient choisis, c'était assurer l'écrasement du journal "Le Fribourgeois". Les gouvernementaux, monté par les articles violents du journal "L'Ami du Peuple" n'auraient certainement pas voté pour ceux qu'on leur avait représentés comme radicaux et franc-maçons et les indépendants, irrités des calomnies débitées avec tant de profusion par les journaux du numéro 13 se serait abstenus ou auraient préféré donner leurs suffrages aux candidats d'une liste radicale qui n'aurait pas manquer d'être mise en avant si la paix s'était faite entre conservateurs.

Après mûres délibérations, il fut décidé d'envoyer le lendemain à l'évêché quatre prêtres membres du cercle, afin d'exposer à Monseigneur l'évêque la situation réelle et recevoir ses ordres s'il estimait avoir à en donner. Les prêtres délégués leur MM. Les curés de Vuadens de La Tour de Lessoc et de Broc.

Après que nous eûmes exposé à Sa Grandeur le but de notre démarche, comme délégué du cercle catholique, à la suite des lettres de M Monseigneur l'évêque à M.

Comte relativement à la pacification de la Gruyère, Monseigneur l'évêque a fait ces déclarations suivantes, réitérées à plusieurs reprises :

1° Monseigneur l'évêque a voulu cliniquement s'adresser au clergé dont il est le chef pour lui rendre l'union et pour l'engager à procurer la paix.

2° Monseigneur l'évêque a déclaré avec insistance qu'il n'avait pour voulu entrer dans la question politique ni s'adresser aux chefs politiques.

3° Monseigneur l'évêque dans sa proposition de statu quo n'entend pas entrer sur les terrains de la politique et laisse aux chefs politiques toute leur liberté d'action. Donc, il ne s'est pas du tout prononcé dans le sens d'une interdiction faite aux chefs politiques de continuer la lutte. Il n'a opposé aucune restriction à leurs droits.

4° Monseigneur l'évêque désire que le clergé se tienne au-dessus des luttes politiques et reste sur le terrain et des principes.

Bulle, le 30 novembre 1896. Signature des quatre curés.....

Au vu de ce compte-rendu, fait au local du cercle par MM. les délégués à leur retour de Fribourg, le lundi avant les élections, M. Progin demanda quelle ligne de conduite il avait à suivre ? Ces messieurs lui répondirent que les déclarations de Monseigneur l'évêque le laissaient libre d'agir comme il l'entendait. Par contre, M. Comte qui était présent, déclara à M. Progin que s'il n'acceptait pas le statu quo, il désobéirait formellement

à l'évêque et serait condamné par tous les catholiques de la Suisse.

En présence de ces affirmations contradictoires M. Progin prit la résolution de descendre à Fribourg lui-même le lendemain avec messieurs les députés Grandjean et Barras, afin de voir lui-même Monseigneur l'évêque et d'éclaircir le doute que lui faisait concevoir les affirmations de M. Comte.

Page 26

Avant de reproduire le compte-rendu de l'audience qu'eurent à l'évêché des trois députés fribourgeoisistes, mentionnons d'abord que, aussitôt après avoir reçu la réponse négative du comité gouvernemental, le comité du cercle catholique en donna connaissance au cercle démocratique, ajoutant que l'entente étant impossible, il formerait à lui seul une liste complète de son choix. Sur les 18 candidats choisis, 12 avaient toujours été franchement conservateurs ; 2 étaient de famille

conservatrice mais avaient eu pendant quelque temps des opinions plus ou moins douteuses ; 4 étaient de nuances libérales mais tous étaient fidèles à leurs devoirs religieux et signèrent le programme ci-après. Si l'on ne choisit aucun candidat du groupe gouvernemental, ce fut simplement pour ne pas s'exposer au refus que laissaient prévoir les antécédents des élections Pasquier et Buchs

Programme-appel du groupe indépendant

Le peuple de Fribourg est profondément attaché à sa foi, à l'église, à ses traditions religieuses, tout en pratiquant la vraie tolérance à l'égard des adhérents à d'autres cultes.

Il faut donc des représentants qui partagent ses croyances, ses pratiques et les devoirs de la vie chrétienne.

Le peuple de Fribourg respecte les autorités légitimes et observe avec fidélité les lois du pays.

Il veut des chefs dignes, capables, justes et impartiaux dans leur administration, économes des deniers publics, propagateurs de l'instruction, promoteurs de tous les progrès utiles, gardiens des saines traditions, défenseurs du sol fribourgeois contre l'envahissement étranger, protecteurs zélés de notre avis agricole, industrielle et commerciale.

La Gruyère, en particulier, veut développer toujours davantage l'initiative individuelle, les droits des pères de famille dans l'éducation de leurs enfants, l'indépendance politique du citoyen dans les questions libres, la liberté de l'électeur et l'incorruptibilité du scrutin.

Ils réclament un développement sage et gradué des droits populaires, une ... de la justice et un contrôle efficace des finances cantonales

Les candidats soussignés souscrivent à ces principes et soutiendront ses revendications.

Servir la cause de Dieu, de la patrie Suisse, du canton de Fribourg et de notre Gruyère aimée, voilà ce que nous rechercherons par notre vote de dimanche prochain.

Au scrutin pour Dieu et la patrie ! Vive la Gruyère !

Suivent 18 signatures de députés, de syndics ou de conseillers communaux

Page 27

Relation de notre entrevue avec sa grandeur Monseigneur l'évêque Déruaz

Les soussignés se sont présentés à 8h00 du matin à l'évêché, le mardi 1^{er} décembre 1896. Après avoir assisté à la messe de Monseigneur dans sa chapelle privée, l'audience commence à 9h00 et elle dure jusqu'à 10h15. Les soussignés exposent que M. Comte, a usé de la lettre donnée par Monseigneur l'évêque le 28 novembre pour nous convaincre que le désir de l'évêque était formel et qu'en qualité de catholiques, nous avions l'impérieux devoir d'admettre le statu quo proposé.

D'autre part, le clergé venu à l'évêché hier a rapporté que Monseigneur l'évêque n'a entendu aucunement lier les chefs laïques, n'est entré dans le domaine politique. En présence de deux versions contradictoires et venant chacune du côté ecclésiastique, les soussignés sont dans l'incertitude et viennent demander à Monseigneur l'évêque des directives précises. La question est donc posée comme suite : si le statu quo ne peut être admis et si la lutte engagée doit continuer, est-ce que le groupe du journal "Le Fribourgeois" agira contrairement aux volontés, aux ordres et même au désir de l'évêché ? Y-aura-t-il culpabilité pour nous d'agir ainsi ?

Monseigneur l'évêque répond qu'il ne faut pas exagérer. Ce qu'il recherche, c'est le rétablissement de la Paix et de l'union dans les rangs du clergé. Et comme la cause de cette division est la situation politique ou la scission entre conservateurs gruériers, il a pensé que le moyen de ramener la paix serait le statu quo ou le maintien de la députation actuelle. Le groupe du journal "Le Fribourgeois" conserverait ainsi ses chefs et il n'y aurait pas d'humiliation pour lui. Le calme aurait le temps de se rétablir. C'est là une indication, dit Monseigneur l'évêque, un moyen qui me paraissait réalisable. Je ne prétends pas que ce soit le meilleur et le plus sûr. Si on m'en indique à un autre plus efficace, je saurais l'adopter. Je n'entre pas dans le domaine de la politique proprement dite, le moyen proposé l'est en vue du rétablissement de la concorde dans les rangs du clergé.

Les soussignés font remarquer à Monseigneur l'évêque que le moyen a indiqué ne servira pas les vues de S.G.

Page 28

J'ai recherché et je veux la paix entre le clergé. J'ai indiqué un moyen qui me semble devoir y servir, mais je n'entre pas dans le domaine de la politique et je laisse aux chefs politiques leur liberté. L'audience finie, Monseigneur l'évêque bénit les trois délégués et les conduit bienveillamment jusqu'à la sortie.

Au cours de l'entretien, Monseigneur l'évêque avait reconnu que les termes par lesquels l'union

Le corps électoral est trop monté pour voter conformément à la combinaison. Les libertards rayeront les noms fribourgeoisistes, les libéraux radicaux feront une liste à part et verront trois de leurs candidats passer à notre place. La division sera accentuée ni plus ni moins. D'ailleurs, la plupart de nos partisans ne voteront pas pour MM. Morard, Reichlen et Moret et quelques autres. On arriverait à une confusion extrême et sans issue.

M. Grandjean entre dans l'analyse d'un certain nombre de faits et prouve que la logique et la bonne foi manquent chez nos adversaires. On a combattu par exemple la candidature de M. Jolliet en vilipendant ce brave homme puis, l'autre jour, des gouvernementaux sont allés lui offrir une candidature. N'est pas ridicule et même odieux ?

Pour conclure, la question est nettement imposée comme suit : si, vu l'impossibilité de faire admettre le statu quo par nos électeurs, vu que ce moyen n'est pas de nature à produire le résultat désirés par Monseigneur l'évêque, en tenant bien compte de l'état réel des esprits dans la Gruyère, notre groupe maintient sa liste et continue le mouvement électoral en cours. Seront-nous condamnables et condamnés ? Aurons-nous désobéi aux ordres de Sa Grandeur et agi contrairement à ses désirs ?

Oh ! Non, non ! Répond Monseigneur l'évêque. Vous ne serez pas condamnés. Je n'aurais pas le droit de le faire. Je vois que vos intentions sont droites, votre démarche auprès de l'évêque prouve votre filiale soumission. Votre liste sera composée d'hommes recommandables, amis de la religion et remplissant leurs devoirs. Dans ces conditions, votre liberté subsiste et je ne pourrais pas vous reprendre. Une suffisante indépendance est nécessaire aux députés. Les observations et propositions qu'il croit encore en conscience devoir faire, il faut qu'ils puissent le faire.

gouvernementale nous offrait le statu quo étaient mal choisis et de nature à nous froisser. Sa Grandeur a déclaré aussi qu'on avait pas le droit de publier sa lettre à M. Comte dans les journaux.

En présence des déclarations de l'évêque, de la violence des attaques des adversaires dans les réunions et dans le journal "L'Ami du Peuple" surtout et de l'état d'esprit, le groupe indépendant résolu de continuer la campagne

en acceptant résolument le tournoi, malgré la disproportion énorme dans les moyens d'action.

C'est alors que les adversaires mirent en avant comme dernier atout et pour faire croire à leurs crédibles clients que les indépendants étaient des révoltés contre les autorités religieuses, les lettres de Monseigneur l'évêque au curé de Châtel-St-Denis qu'ils adressent à profusion aux électeurs, les lisant devant les églises à l'issue des offices, les commentant dans les réunions électorales au milieu des beuveries et des invectives de toute nature

Page 29

Communiqué du comité conservateur gruérien

M. L'abbé Comte, révérend curé de Châtel a reçu la lettre suivante en :

Evêché de Lausanne et Genève, Fribourg et le 28 novembre 1886,

M. Le curé,

En réponse à la demande que vous m'avez adressée dans votre entrevue de ce jour, je viens à vous déclarer que ce que j'ai surtout en vue, c'est le rétablissement de l'union et de la concorde entre les membres du clergé et la cessation de l'hostilité qui menace de s'aggraver.

Et comme la cause ou la division et le principe de cette hostilité viennent de la division qui s'est introduite dans un parti politique, j'engage les membres du clergé à user de leur influence pour arriver à une conciliation entre les fractions du parti.

Il me semble qu'une base de conciliation serait l'acceptation franche et loyale du statu quo, c'est-à-dire

Page 30

Ce qu'il y a de certain, c'est que messieurs les curés de La Tour, de Vuadens, de Broc et de Lessoc se sont présentés et ont été reçus à l'évêché lundi à 2h00 de l'après-midi. M. Comte, porteur de la lettre et épiscopale s'est rendu à Bulle le même jour, dans la soirée et il a assisté à une conférence composée des membres du comité du journal "Le Fribourgeois" à laquelle prenait part aussi l'un ou l'autre des ecclésiastiques revenus de Fribourg après avoir causé avec le chef du diocèse. Les délégués ont déclaré que, d'après les explications verbales fournies par Sa Grandeur, la lettre épiscopale n'avait pas le caractère stricte que comportait le texte lui-même et que paraissait très bon lui attribuer l'honorable curé de Châtel.

M. Le curé Comte s'est empressé de nantir Monseigneur l'évêque des commentaires auxquels se livraient les délégués. C'est alors que, pour couper court à tout malentendu et préciser si possible davantage sa pensée, Sa Grandeur a écrit de sa main, au pied de la première lettre remise à M. Comte, les lignes suivantes :

contre ces affreux fribourgeoisistes, pires que les radicaux.

Comme le contexte le fait comprendre, c'est le curé de Châtel qui a fait les premières démarches à l'évêché en vue de faire intervenir Monseigneur l'évêque dans les affaires de la Gruyère. Ses vues étaient-elles bien impartiales ? On pourrait en douter après ce qui s'est passé précédemment. Les autres communications de Monseigneur l'évêque à M. Comte furent transmises aux lecteurs au dernier moment sous la forme suivante :

chaque fraction conserverait ses députés actuels. Mais, que les membres du clergé veuille bien reconnaître que ce que j'ai surtout en vue et que je désire par-dessus tout, c'est la cessation des hostilités et l'extinction des divisions.

Si donc, M. Le curé, vous espérez exercer une action favorable pour atteindre ce but, je vous autorise à faire cette communication à qui de droit et à agir dans ce sens.

Veillez agréer.... Signé : Joseph, évêque de Lausanne et de Genève

Ainsi qu'il était autorisé, M. Le curé de Châtel-St-Denis a communiqué le document épiscopal, au moyen d'une copie, soit aux membres du comité conservateur, soit au comité du journal "Le Fribourgeois". Ce dernier, nous a-t-on dit, ont tenu une séance dimanche dernier dans la soirée et ont décidé, ensuite de cette communication, d'envoyer une délégation le lendemain auprès de Sa Grandeur.

A la nouvelle demande adressée, je réponds que mon désir et le but que je voulais atteindre, c'est de rétablir l'union et la concorde dans le clergé et j'affirme à nouveau qu'il me semble que le moyen de l'obtenir est la conciliation entre fractions des partis obtenue par l'acceptation du statu quo mentionnée plus haut. Cette solution me paraît honorable pour tous et elle présente les plus précieuses avantages pour chacun.

Fribourg, le 1^{er} décembre 1896. Signé : Joseph, évêque de Lausanne et Genève

Bien et qu'il lui en coûtât d'accorder ses suffrages à des hommes qui avaient été les auteurs de la division, le comité conservateur a déclaré adhérer aux vues exprimées par le chef du diocèse.

Le comité du journal "Le Fribourgeois" par contre, n'a pas voulu accueillir la solution patronnée par Sa Grandeur. De là, la lutte électorale ardente que les conservateurs sont obligés de soutenir en ce moment dans la Gruyère.

Puisque l'évêque ne voulait pas s'aventurer sur le terrain de la politique fribourgeoise et gruérienne, il semble que sa réponse aux démarches venant du côté ecclésiastique, aurait dû être celle-ci : puisque la religion n'est pas en jeu dans cette campagne, étant donné que les candidats des deux listes sont tous des catholiques croyants et pratiquants, je défends absolument aux prêtres de se prononcer publiquement pour ou contre n'importe quelle liste.

Au lieu de cette attitude, claire et ferme, il préféra des demi-mesures ne firent que mécontenter tout le monde. Aussi, la campagne électorale se poursuivit-elle avec plus de fureur que jamais. Traités d'ennemis de la paix, de radicaux, de révoltés contre Monseigneur l'évêque en particulier dans les assemblées politiques gouvernementales où on lisait les lettres de Monseigneur au curé de Châtel-St-Denis et qui étaient répandues à profusion, les prêtres fribourgeois restèrent en général dans la plus grande réserve.

Si l'un ou l'autre ont dit quelques mots en chaire se fut uniquement pour rectifier les faussetés et détruire les calomnies répandues dans leur paroisse le par les agents de l'union gouvernementale, prêtres et laïcs. On

Je n'ai reçu de l'évêché aucune communication relative aux élections de ce jour. C'est vous dire que la religion n'est pas en danger dans la Gruyère et que Monseigneur l'évêque laisse à chacun le soin de voter d'après sa conscience, c'est-à-dire comme chacun croit que c'est le mieux pour le bien général du pays. Les candidats des deux listes étant des hommes irréprochables au point de vue religieux, c'est d'après leurs aptitudes à remplir leur mandat de député que nous devons former notre conscience.

Si vous trouvez que l'ancienne députation ou la députation gouvernementale a répondu à votre désir jusqu'ici, si vous trouvez que la fortune publique est bien administrée, que les charges ne soit pas trop lourdes, que la justice est juste et pas trop douteuse, que les fonctionnaires nommés font leur devoir avant tout nommés pour l'avantage de tous, et que les choses marchent aussi bien qu'on puisse l'attendre humainement, vous devez voter la liste gouvernementale.

Au contraire, si vous trouvez ou si vous avez de sérieuses raisons de croire que la fortune publique est mal administrée, que les impôts directs et indirects sont trop élevés, que les faveurs ne sont pas distribuées avec impartialité, que la justice manque, que les fonctionnaires ne font pas leur travail et les choses vont mal, cherchez à remédier à tout cela en nommant des députés nouveaux, sachant et osant parler et réclamer. Il ne faut pas crier pendant cinq ans contre les abus et

affirmait que Monseigneur l'évêque avait condamné le journal "Le Fribourgeois", que celui-ci avait fait alliance formelle avec le parti radical, les candidats ne remplissaient pas leur devoir religieux, qu'ils faisaient cause commune avec les francs-maçons, que l'on voulait renverser le gouvernement, persécuter la religion, détruire les couvents, que la proclamation signée par les candidats n'était un acte hypocrite, etc

Aucun prêtre fribourgeois ne fit à ses paroissiens un devoir de conscience de voter pour la liste qui croyait devoir patronner en vue du bien matériel surtout du pays, alarmants étaient déjà les bruits répandus sur l'emploi fait des finances cantonales sous la responsabilité de M. Python, tandis que de nombreux prêtres gouvernementaux qui, même du haut de la chaire, lancèrent leurs anathèmes contre la liste fribourgeoisistes.

Qu'on interroge seulement sur ce point les paroissiens d'Albeuve. Pour faire contrepoids aux accusations fausses de M. Le doyen Dumas arrivées jusqu'à Neirivue, le curé de cette localité cru devoir lire à ses paroissiens les observations suivantes :

l'injustice et ne rien faire lorsque l'occasion se présente de corriger le mal. Lorsque les choses vont mal dans un état républicain, à qui faut-il s'en prendre sinon aux députés puisse qu'ils votent les dépenses, les impôts, les lois et qu'ils les font appliquer par le conseil d'Etat et les autres employés qui le nomment directement ou indirectement par le conseil d'Etat.

En tout cas, quel que soit le résultat de la votation de ce jour, je vous recommande le calme. Rentrez de bonheur ce soir et ne provoquez personne. Quand on a fait son devoir devant Dieu, pourquoi se troubler, crier et batailler, alors même que le résultat serait contraire à nos désirs ? Dans ce cas, on a au moins pas la responsabilité des actes des députés.

Encore un mot. On a répandu dans le public la copie de lettres émanées de l'évêché et qui, selon la volonté formelle de Monseigneur l'évêque ne devrait pas être publiées, vu qu'elles ne s'adressaient qu'aux chefs politiques. On a ainsi désobéi au chef du diocèse tout en le compromettant au lieu du pays, Ce qui est certain, c'est qu'après avoir entendu les trois députés du cercle catholique, leur recommandant la paix, a reconnu qu'en conscience on pouvait voter la liste indépendante et qu'on ne lui désobéissait pas en cela. Ce n'est pas là faire acte de radicalisme ni le favoriser. Ceux-là favorisent le radicalisme qui pousse toute chose aux extrêmes, tolèrent ou patronnent le vice et l'injustice, conservatisent à trop bon compte ce qu'il y a de pire dans le radicalisme et le radicalisent au gré de leurs

intérêts, des prêtres irréprochables, des laïcs qui ont toujours été les défenseurs les plus généreux de la cause catholique. Des émissaires d'Albeuve avaient été envoyés dans les paroisses voisines, soit à Neirivue, Lessoc et Montbovon, pour espionner les paroles du

Page 33

Les journaux du numéro 13 de avait pas attendu la rupture des négociations entamées par le groupe du Journal "Le Fribourgeois" en vue d'une entente pour ouvrir les feux. À partir du 27 novembre, le journal "L'Ami du Peuple" devint quotidien. Tiré à 15 000 exemplaires, dit-on. Il fut répandu à profusion dans tout le canton, dans la Gruyère en particulier. Il en arrivait plus de 50 exemplaires à Neirivue, par exemple, pour une cette centaine d'électeurs. Le curé l'ayant refusé, l'administration lui fit parvenir le numéro suivant, revêtus de sceau postal de Marsens ! Tout ce que cette feuille débita de mensonges, d'attaques personnelles, et de calomnies, pendant la période électorale et après la défaite mériterait d'être reproduit pour prouver aux générations futures de quoi était capable la passion politique en 1896. Citons seulement quelques exemples, dans le numéro 144 du 27 novembre, on lit d'abord ce qui suit :

Du côté des conservateurs, la campagne électorale a une allure imposante par son calme et par son enthousiasme. Dédaignant la petite guerre à coups de cancons et de personnalités que mènent nos adversaires, nos amis restent sur le terrain élevé des principes. Ils traitent la question pour elle-même avec l'assurance que donnent le bon droit et la justice de notre cause. C'est l'impression que je rapporte de toutes les assemblées où ont été arrêtées les candidatures conservatrices. J'ai rarement vu un élan aussi général.

Elle ans, dans ce même numéro, pour bien montrer comment il laisse de côté les cancons et les personnalités, le journal "L'Ami du Peuple" dit à ses

Page 34

Laissons défilier les rancuneux de, les strabilaires et les hargneux. Le parti de l'opposition leur offre un milieu conforme à leur tempérament. Ils voient tout en noir et en veulent à tout le monde. Regardez les ferrailleurs et les belliqueux ! Ils veulent rompre une lance et décocher des flèches et cela par instinct. Qu'ils sont heureux quand M. Progin leur désigne des employés, l'Etat, M. Python comme un gibier que l'on peut impunément pourchasser ! Ces esprits frondeurs sont à leur aise dans ce parti qui a abolit la charité et le respect que l'on doit aux hommes qui sont en place, aussi longtemps que ses hommes ne sont pas les siens. Oui, les calomniateurs, les plus purs aux yeux desquels ceux qui ne sont pas de leur bord ne sont que des voleurs, des ivrognes, des impudiques, etc se trouvent bien abrités derrière M. Progin . Salut, ô fleur immaculée de la société !

curé le jour des élections. Et dire que les fribourgeoisistes n'avaient pas le su faire la même chose, au moins pour Albeuve. Que de choses intéressantes ils auraient cependant pu y entendre.

lecteurs : d'étapes en étapes, la dissidence fribourgeoisistes est arrivée au bas-fond radical où nous la trouvons aujourd'hui. M. Progin se trouve actuellement empêtré dans l'opposition radicale qu'il nie même l'existence des radicaux, ceux-ci s'étant subitement transformés en protagonistes.

En d'autres termes, le conservatisme de M. Progin est devenu tellement radical que les radicaux se font conservateurs à la Progin ! Voilà toute leur reconversion. Ils affichent à cet effet, le titre de démocrates. L'étiquette change mais le contenu de la bouteille est toujours cette même couleur rouge qui enivrait les terroristes de Bulle, aux beaux jours où les canons mitraillaient les électeurs.

Un plus loin encore dans le même numéro, faisant le dénombrement des tribus fribourgeoisistes, voulant sans doute montrer son dédain pour la guerre à coups de cancons, la feuille pie continue : voyez ces aventuriers à la recherche d'un gouvernement parfait et un pays où l'on ne paye pas d'impôts, où tout le monde est aux places cas, où chacun commande. Ils se trouvent sur une barque privée de boussole et dirigée par un capitaine novice... son naufrage ne sera pas un deuil.

Un voyant défilier le cortège des indépendants. Au tout premier rang, les mécontents (ils sont nombreux, ils forment le gros du bataillon). Les uns sont mécontents de l'Etat ou de ses employés, les autres n'ont pas obtenu la place convoitée. D'autres, grâce à leur manque de capacités ou de leur administration infidèle ont été mis de côté. Comment rester l'ami d'un gouvernement qui voit encore clair et qui sait se débarrasser des nullités et des employés nuisibles.

Voulez-vous voir les jaloux et les ingrats ? Jalousie personnelle, jalousie de métier, jalousie de parti, jalousie de places surtout.... Tous ne peuvent pas manger dans la crèche de l'Etat. Elle est pourtant dédaignée par le journal "Le Fribourgeois". Il y a des talents qui brillent mais leur lumière offusque comme si le soleil devait se voiler pour faire plaisir aux hiboux !

Les ingrats, et ils ne sont pas rares, travailleront aussi sur le dos du gouvernement. Combien d'entre eux lui doivent leur gagne-pain et les démolissent par leurs critiques et leur vote ! Combien doivent de la reconnaissance à M. Python et crient : « A bas, Python ? »

Soyons indulgents pour les badauds. Ils ne sont pas indépendants. De cette espèce, il y en a dans tous les

partis, avouons-le ; mais le journal "Le Fribourgeois" ne les dédaigne pas. Ces badauds sans raisonnement suivent le gros bonnet, avalent toutes les palourdises que des malins et souvent des imbéciles mal intentionnés débitent sur le compte des hommes politiques.

À chaque coup de tonnerre, ils s'imaginent que l'Etat saute. Il y a longtemps qu'on leur annonce un krach épouvantable dans les fiances. On leur dit qu'ils seront obligés d'aller mendier car les gouvernementaux auront tout englouti. Le journal "Le Fribourgeois" les faire à merveille. Ne leur a-t-il pas procuré la chair de poule en leur disant, après mille menaces, que s'ils ne votaient pas pour M. Jolliet, ils pourraient voir leurs enfants et leurs vieillards être jetés dans les viviers par les libertards et mangé par eux sous forme de poisson.

Une partie intéressante du cortège des fribourgeoisistes est formée par les « Bienpublicards », les libéraux, toutes ces épaves du défunt « Bien Public ». Pour eux, le journal "La Liberté" est trop blanc et le « Confédéré » trop rouge. Ils ont une prédilection marquée pour les couleurs mitigées. Le journal "Le Fribourgeois" fait leurs affaires. Singulière rencontre que celle de tout ce monde

Page 35

Vous trouverez aussi des sympathies pour le journal "Le Fribourgeois" chez quelques personnes qui jouissent de notre hospitalité. Les plus élémentaires convenances, semble-t-il, devraient leur faire comprendre qu'ils n'ont pas à s'occuper de ces questions. Et quand le pays les traite en enfants gâtés, ils ne devraient pas contribuer à faire de l'opposition au gouvernement légitime qui dirige ces destinées.

Enfin, dans le lointain, comme l'apparition d'un mauvais génie, apparaît la silhouette du radicalisme qui étend son égide tutélaire sur le cortège des indépendants.

Avons-nous oublié quelqu'un ? Il y aurait encore ces tarés, ces pris de vin, ces gens aux humiliantes approches et qui laissent acheter, ces caractères abaissés, ces âmes avilies...

Après cela, que restait-il pour le groupe qui patronnait le journal "L'Ami du Peuple" si ce n'est les « très-tout-bons » !! Néanmoins, le on entendit de brave catholique des vieux conservateur des en parlant en patois à des amis du journal "L'Ami du Peuple" dans leur commune : Mè, mé jérére dè vôtâ avui ha bindà !

N'oublions pas que les passages reproduits plus haut

Page 36

Mais écoutons encore le journal "L'Ami du Peuple" se faisant le défenseur de l'autorité, lui qui autrefois mort était à belles dents sur le gouvernement de M. Weck-Reynold sur Monseigneur l'évêque Marilley et même sur le cardinal Mermillod. Nous prenons son numéro du 28 novembre 1896.

sur le même terrain ! Que voulez-vous ? Les uns et sont restés ce qu'ils étaient et les autres sont descendus. Les voilà se donnant le baiser de la paix.

Nos respects à ces quelques vénérables figures (les travaux de prêtres membres du cercle catholique de Bulle) il est respectueux pour le clergé, le journal "L'Ami du Peuple" qui, pour des raisons de parenté, d'amitié ou de caractère, pataugent dans les terres boueuses du journal "Le Fribourgeois". À cette catégorie se rattachent les utopistes, les piétistes ou mômiers. Ceux-ci réclament du gouvernement une perception qu'il ne voudrait pas pour eux. Ne sachant commander chez eux ni y maintenir l'ordre, l'Etat devrait pouvoir tout cela et avec une insigne perfection et dans tout le pays ! Ce balai qu'ils promènent dans tout le canton, il ferait mieux de l'user chez eux. Les piétistes au zèle mal entretenu, à l'esprit mômier se sentent aussi attirés vers l'opposition et avec raison. Étroits et entêtés dans leurs idées, ils trouvent que personne ne fait assez et que l'Etat devrait caresser tous les fantômes de leur imagination.

Partout ils voient la cause de Dieu, alors qu'il n'est question que de leurs personnes encombrante. Facilement, ils se croient appelés à jouer un rôle. Braves gens manquant de jugement !

furent écrits avant la rupture des négociations. Dans les numéros qui suivirent, le journal "L'Ami du Peuple" ne fit qu'élever les diapasons de sa colère et de ces insultes, si bien qu'une vache enragée ayant parcouru le pays, le public disait en riant que l'animal était devenu enragé après avoir avalé un numéro de la feuille pie. Ce journal s'acharnait surtout sur M. Progin dont il reproduisait les paroles alors que, en 1886, il combattait en faveur de l'union gouvernementale.

M. Progin aurait pu imiter l'avocat Girod qui, en 1893, lors des élections pour le conseil national allait dire aux électeurs du Lac, de Villarepos en particulier : vous vous étonnez sans doute de me voir patronner la candidature de M. Python que j'ai combattu ici il y a trois ans. Je dois vous dire simplement qu'alors, je ne connaissais pas M. Python. Maintenant, je connais mieux que ses qualités. M. Progin aurait donc pu dire : autrefois, j'ai soutenu le régime Python parce que je le croyais bon, mais maintenant que j'en connais les tares, je me crois obligé de le combattre. Il aurait même pu ajouter : pour obéir à ma conscience, j'ai sacrifié ma place et renoncé à bien des faveurs. M. Girod n'aurait pas pu dire à quelles faveurs il avait renoncé pour se faire l'apôtre de M. Python.

Dans un article intitulé « Le dénigrement érigé en système ». Le journal "L'Ami du Peuple" dit : la coterie des fribourgeois poursuit une triste besogne.... Son premier tord est d'ériger à l'état de système la suspicion,

le mensonge et la calomnie et de ne se maintenir que grâce à ce système.

Avec prodigalité, les fribourgeoisistes ont jeté à la face des conservateurs les épithètes suivantes : menteurs et calomnieux. Ne nous en étonnons pas. Rien en effet, n'est plus connu et plus en usage chez eux que le mensonge et la calomnie. Sur le compte du gouvernement en général, que n'ont-ils pas déblâter ? Finances, administration, ils ont tout mordu.

De nos hommes d'Etat, des fonctionnaires les plus exemplaires, n'ont-ils pas dit des uns qu'ils volent la caisse du gouvernement, d'autres qu'ils se conduisent mal. Est-ce qu'un charretier voudrait pour lui la réputation qu'ils ont essayé de faire à celui-ci ou à celui-là. Les calomnies dont les radicaux ne voudraient pas accepter la paternité ne répugnent pas à ces prudes....

Tout ce qui se dit ne s'imprime par. Le plus gros se colporteur de bouche en bouche et fait les frais des conversations à table devant des bouteilles. C'est ainsi que des gens qui devraient se respecter calomnient sans vergogne. Et leurs mensonges sont reçus comme des vérités par ceux qui imaginent avec raison que de tels personnages ne devraient pas mentir. Ainsi, la croyance ajoutée au mensonge fait faussement supposer que le gouvernement, si mal composé, si mal représenté, doit être démolé et que la guerre qu'on lui fait est juste et sainte, que le journal "Le Fribourgeois" est vraiment le refuge de ceux qui ont à cœur de sauver la moralité, la justice et la religion.

Or, devant Dieu, est-il permis de dénigrer les autorités illégitimes ? Traiter les représentants de cette autorité de

Page 37

Comment est-il arrivé au pouvoir, comment s'y maintient-il ? Ce n'est que par le mensonge et le dénigrement. N'est pas lui-même un vil calomnieux lorsqu'il traite de radicaux et de francs-maçons tous ceux qui ne pensent pas comme lui, prêtres et laïcs ? Etaient-ils aussi des calomnieux les 91 députés conservateurs qui, le 19 novembre 1913, votaient la motion suivante, trouvée en général trop mitigée ? Le grand conseil déclare désapprouver et regretter les irrégularités et les abus de compétences constatés dans la gestion de certaines affaires. Aux fins de conjurer le retour de pareils abus, il exige à l'avenir une prudente et sage administration.

La motion Liechti votée par l'opposition était beaucoup plus sévère et répondit mieux à la conscience publique. Elle disait : le grand conseil, considérant qu'à la suite de ces faits, les deux magistrats visés ont perdu la confiance du grand conseil et une grande partie du peuple fribourgeois et ne sauraient conserver plus longtemps ces diverses fonctions publiques qui leur ont été confiées, sans entraver l'œuvre de réorganisation de nos principales administrations de l'Etat et compromettre le bon renom fribourgeois et suisse ; que plusieurs faits révélés à leur charge pourraient même donner lieu à des sanctions plus sévères, décide :

voleurs et de gens de mauvaise vie, quand leur honorabilité est connue de tous, est-ce un péché, oui ou non ? Lorsque que de semblables choses d'un simple individu, mais honorable, c'est un péché grave. D'ailleurs, parmi les indépendants, il se trouve des gens qui devraient savoir que la gravité des péchés ne ressort pas seulement de la parole dite. Il faut encore prendre en considération la personne à laquelle cette parole s'adresse. Plus cette personne est respectable par sa dignité, par sa position, plus le mensonge et la calomnie à son adresse sont graves. L'autorité civile légitime aussi bien que l'autorité religieuse vient de Dieu. Quant à leur origine, il n'y a pas de distinction à introduire

Remarquons encore que, dans le parti du journal "Le Fribourgeois" les plus noires calomnies ne sont répandues par des ignorants. Ceux-ci se font les colporteurs inconscients. Mais souvent, elles le sont par des gens dont la position donne plus de poids à leur parole. Ils calomnient avec connaissance, pour dénigrer les autorités, pour tromper le peuple, trop crédule quand ce qu'on dit est mauvais. Et dire que ces gens revendiquent pour eux la loyauté ! Oui, de la loyauté nous leur en souhaitons et beaucoup, pour qu'ils mettent fin à un tel scandale, car nous n'affirmons : le club du journal "Le Fribourgeois" a fait du dénigrement, du mensonge et de la calomnie un vrai système pour démolir les autorités légitimes. C'est un scandale !!!

Il n'a pas été difficile au journal "L'Ami du Peuple" de faire le beau portrait qu'il présente à ses électeurs. Il n'a eu qu'à regarder au miroir et à regarder un peu son entourage.

D'inviter MM. Georges Python et Louis Cardinaux, nonobstant le blâme qui pourrait leur être adressé à donner immédiatement leur démission de conseillers d'Etat, de conseillers aux Etats et des diverses fonctions publiques à eux confiées par le Grand conseil.

Nous verrons d'ailleurs plus loin dans quelque camp ont été les véritables calomnieux. Quant à ce qui pourrait regarder la conduite morale de certains magistrats et fonctionnaires, il est vrai qu'on parlait assez couramment en 1896 des entrevues de M.T. homme marié avec une dame Remy-Castinal, à Genève et d'une autre concubine à Paris, des relations d'un directeur de pénitencier avec les détenues confiées à sa garde, des « soulades » de M. tel ou tel. Mais c'était là des faits publics donc s'occupaient des gouvernementaux autant que les fribourgeoisistes.

Mais le journal "L'Ami du Peuple" n'a pas encore tout dit. Dans le numéro suivant, il publia un article intitulé « les fribourgeoisistes et l'autorité » où il montre les indépendants en révolte contre (..... ?) qui a dit dans sa première lettre : « Soyez donc soumis à toute créature humaine à cause de Dieu, soit au roi comme étant au-dessus des autres, soit au gouverneur comme envoyé par lui » etc et contre saint Paul qui a aussi dit :

« Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu..... C'est pourquoi, qui résiste à la puissance,

Page 38

Maintenant, continue le journal "Le Fribourgeois", voyons : peut-on trouver une collection d'hommes dignes de respect que l'ensemble de nos autorités ? L'ensemble, le gouvernement est-il bon ou mauvais ? Avec assurance, nous affirmons qu'il est le bon et il serait difficile d'en obtenir un meilleur, aussi longtemps que pour le composer qu'il faudra prendre des hommes. Quand la providence voudra nous prêter ses saints du ciel ou ses anges, ce sera autre chose. Ne croyons pas des utopistes courant après une perfection introuvable. Un corps d'homme peut être bon, alors que tous ceux qui le composent ne réalisent pas encore l'extrême perfection.

N'est-ce pas à la gloire de notre gouvernement et surtout de M. Python d'être très bien noté à Rome ? Oui, ces hommes que le parti de l'opposition poursuit de sa haine sont très bien vus par le souverain pontife qui est très au courant de nos choses fribourgeoises, très bien renseigné. Le clergé est le soutien du gouvernement. La masse du peuple est pour le gouvernement parce qu'il est bon et répond à ses désirs. Notre gouvernement est respecté au dehors et vous seuls indépendants, dans nos conversations, dans votre feuille, vous le soupçonnez, vous le vilipendez, vous seuls !!! L'opposition naturelle des radicaux ne revêt pas le caractère de déloyauté qui est l'apanage de la vôtre.

A nos autorités élues par le peuple et qui sont l'expression de sa volonté, vous manquez de respect, et par vos critiques, vous leur enlevez le respect auxquelles elles ont droit. Par vos paroles et par vos actes, vous prêchez le mépris de l'autorité. Vous prêchez la dépendance dans une époque où il y a, vous en conviendrez, plus que le principe de l'autorité qui puisse maintenir les gens dans leur devoir. La responsabilité du journal "Le Fribourgeois" et de ses inspireurs est

Page 39

Les contrevenants seront punis de 50 coups de bâton sur la plante des pieds. Le chef de la justice de la capitale et chargée de faire exécuter des dispositions qui précédent, à quel effet une troupe de « Bachi-bouzouk » est placée sous ses ordres. Le dit-chef de justice aura entre les mains les fonds électoraux, dont il ne sera pas tenu de rendre compte. Voilà un ministère qui aura la vie douce tant que cela durera.

En 1876i, la presse pie n'avait pas plus épargné le comité électoral de la Gruyère que l'honorable M. Weck. Ce comité crut devoir protester contre les outrages auxquels il était en butte, en adressant au journal "La Liberté" la lettre suivante :

M. Le rédacteur,
Depuis le 10 novembre dernier et jusqu'au 3 de ce mois, votre journal n'a cessé de déverser l'outrage sur le

résiste à l'ordre de Dieu..... Rendez donc à tous ce qui leur est dû : à qui le tribut, le tribut, à qui l'impôt, l'impôt, à qui la crainte, la crainte, à qui l'honneur, l'honneur, etc

grande, énorme, de nature à faire trembler ceux qui veulent réfléchir avec le sérieux que demande une telle question.

Le journal "L'Ami du Peuple" a oublié qu'il a prêché lui-même l'indépendance longtemps avant 1896 et qu'il a attaqué un gouvernement qui valait bien celui de M. Python, soit le gouvernement de M. Weck-Reynold. Voici en effet ce qu'il publiait le 6 décembre 1876 pour se venger de M. Weck qui avait tenu à faire respecter les décisions de l'assemblée de Posieux, contrairement aux vues de la coterie, devenue plus tard le numéro 13 :

La constitution que le sultan se propose d'octroyer à ses sujets contient les principales dispositions que voici :

La Turquie est constituée en empire libéral et mahométan. Il y aura désormais un pouvoir législatif, un pouvoir administratif et un pouvoir judiciaire.

Le pouvoir administratif, soit le ministère sera nommé par l'assemblée législative, qui sera elle-même nommée par le peuple. Défense est faite aux électeurs de voter pour d'autres candidats que ceux qui lui seront désignés par le chef du ministère (M. Weck-Reynold). Celui-ci désignera d'abord au choix du peuple ses propres collègues et son secrétaire. Il choisira les autres candidats parmi les hommes du sérail. Il y aura des assemblées préparatoires, mais elles seront organisées de manière à rendre toute discussion et toutes votations sérieuses impossibles. La veille des élections tous les syndics de l'empire seront convoqués dans la capitale et y seront au besoin conduits par la gendarmerie pour prendre le mot d'ordre du chef du ministère, qu'ils feront strictement observer à leur retour dans leurs communes respectives.

comité conservateur de la Gruyère. Ce comité proteste énergiquement contre la mauvaise foi et les procédés déloyaux auxquelles il a été en butte de votre part et de celle de vos correspondants. Nous attendons de votre justice la publication de cette protestation. Veuillez agréer.... Suivent 11 signatures....

Le journal "L'Ami du Peuple" de 1896 trouve le gouvernement de Fribourg si excellent que les fribourgeois sous peine de révolte contre Saint-Pierre et Saint-Paul ne doivent pas songer à l'améliorer, à moins qu'ils ne fassent descendre pour cela les anges et les saints du ciel. Il faut qu'il se soit trouvé près la caisse ou que lui et les siens fussent déjà bien compromis pour tenir un tel langage en pays démocratique.

Puisque que nous sommes sur ce chapitre tristement ridicule, racontons ici une intéressante révélation faite par le chanoine Ambroise Perriard le 21 août 1901 à la cure de Neirivue. On sait que les journaux du numéro 13

se sont souvent autorisés des paroles de Monseigneur l'évêque Cosandey prononcées lors de la réunion du Pius Verein Suisse à Fribourg, le 31 août 1881, pour décerner le brevet d'excellence au gouvernement, donné au canton de Fribourg par la coterie dont le journal "La Liberté" et le journal "L'Ami du Peuple" sont

Pag 40

Tout confus de recevoir une telle mission, continua M. Perriard, j'allai me mettre à l'ouvrage et fit un discours sur le Pius Verein. Quand j'eus fini, j'allai moi-même apporter mon travail à l'évêché. Monseigneur l'évêque le lut et se mit à dire : Ce n'est pas ça. D'abord, c'est trop long, ensuite, je dois répondre à M. Weck qui portera un toast à l'église. C'est ce que j'aurai du savoir, répliqua M. Le professeur. Il faudrait encore savoir ce que M. Weck va dire. Et bien, tenez, répondit Monseigneur l'évêque, voici son discours, il me l'a passé. Il fut alors convenu entre eux que M. Le chanoine composerait un nouveau discours et qu'il l'apporterait à l'évêché le soir même, que le domestique Félix n'irait pas se couché avant de l'avoir reçu.

Vers 10h00 du soir M. Perriard remis son travail à l'évêché. Je croyais, continua le chanoine, que Monseigneur l'évêque prendrait seulement les idées et qu'il arrangerait quelque chose à sa manière. Mais non, il a récité textuellement mon travail. Il a donc dû veiller une bonne partie de la nuit pour l'apprendre par cœur. Mo, j'imaginai que ces grands hommes parlaient « ex abrupto ». Il paraît qu'ils sont comme nous et qu'ils

Page 41

Vous savez, ajoutait-il en cours, comment M. Schorderet y allait avec l'argent. À tout moment, je devais financer et j'arrivais ainsi à avoir un compte-courant, donc une dette de 7000 francs à la caisse d'amortissement, près de la préfecture. Comme j'avais passé toute ma jeunesse dans des déboires financiers, je voulais cependant songer à l'avenir. J'ai expliqué ma situation à M. Grivel, lui déclarant que je voulais en sortir. Grâce à sa bienveillance, mon compte fut liquidé, je ne sais trop comment, par un de ces virements de ces messieurs qui connaissent mieux que moi la pratique. Depuis ce moment, j'ai cessé d'être bien vu.

Lors des noces d'or de Monseigneur Marilley, on avait demandé pour la fête, la collégiale de Saint-Nicolas. Nous n'avions, mon frère et moi, à l'encontre d'autres chanoines, jamais été favorisés par Monseigneur l'évêque Marilley. Vous savez qu'il m'avait envoyé dans le pauvre poste de Wallenried. Il en avait fait de même

Page 42

M. Le président Morard prit ensuite la parole pour faire l'historique des négociations engagées avant la période électorale. Il démontra que les chefs conservateurs, malgré l'éclatante victoire du 9 août, ont manifesté des intentions pacifiques et se sont montrés disposés à faciliter le retour des fribourgeois au giron

les organes. Or, voici ce que racontait M. Perriard : Monseigneur l'évêque me fait appeler à l'évêché et me dit : je dois prendre la parole demain et il ne me vient pas une idée dans la tête. Je ne sais absolument pas que dire. Auriez-vous la bonté de me composer un petit discours ?

doivent travailler. J'avais simplement arrangé mon discours comme ça : un gouvernement doit être ceci. Or, ces qualités d'un bon et excellent gouvernement vous les avez. Donc, devoir, pour les catholiques de soutenir le gouvernement. Je ne pensais pas alors que les éloges au gouvernement seraient tant publiés dans les journaux. Alors, j'étais de bonne foi. Je ne dirais plus la même chose maintenant.

Il raconta ensuite comment les il était devenu brouillé avec le numéro 13, après avoir rendu d'importants services à l'œuvre de saint Paul. Étant bien avec le journal "La Liberté" et croyant l'œuvre de saint Paul réellement utile, M. Perriard lui procura une somme de 10 000 francs. Voici comment : il visitait de temps en temps une femme qu'il croyait pauvre et à laquelle il faisait quelques aumônes. À sa mort, cette personne, comme reconnaissance, voulut lui léguer tous son avoir, soit à une dizaine de milliers de francs. M. Perriard refusa l'offre mais recommanda à la mourante l'œuvre de saint Paul qui hérita de 10 000 francs. Comme vous le voyez, il ajoutait-il, ils ont su m'être reconnaissants.

pour mon frère. Nous ne lui devons donc pas beaucoup de reconnaissance pour les avantages matériels, mais nous estimions qu'il était de convenance de prêter la collégiale à un évêque qui avait souffert pour la foi et de lui procurer ainsi l'occasion de fêter avec plus d'éclat ses noces d'or. Mais le chapitre de Saint-Nicolas, appelé à se prononcer, refusa à l'unanimité nos deux voix. Il n'y avait donc pas un si grand respect de l'autorité dans le voisinage immédiat du journal "L'Ami du Peuple".

Nous avons vu plus haut quelles démarches furent faites par le cercle catholique de Bulle en vue de la réconciliation. Écoutons maintenant le journal "L'Ami du Peuple" raconté avec cet esprit de vérité qu'on lui connaît, ce que furent ces négociations. C'est encore le numéro 146 du 29 novembre que nous avons sous les yeux. Il fait à sa manière le récit de ce qui s'est passé à la réunion du château, le 26 novembre.

conservateur. Mais les négociations n'ont pu aboutir parce que M. Progin et consorts étaient liés par des engagements antérieurs avec le radicalisme. (c'est absolument faux !)

Ces soi-disant indépendants sont tellement dépendants des radicaux qu'ils ont préféré une rupture complète avec les conservateurs, plutôt que de déplaire à leurs alliés du 6 novembre 1892 et du 9 août 1896. Cependant, pour montrer jusqu'au bout notre bonne volonté et l'amour de la paix, ajoute que Morard, nous avons accueilli avec faveur les ouvertures qui viennent de nous être faites par un honorable ecclésiastique (M. Comte), dans le sens du statu quo, c'est-à-dire du maintien intégral de la députation actuelle y compris les trois représentants fribourgeoisistes.

En donnant la main à cette dernière tentative de pacification, dit l'orateur, j'ai voulu montrer que nous ne nous laissons pas guidés par des visées personnelles et des rancunes individuelles. J'ai signé le traité de paix sur ces bases et il ne nous reste plus qu'à attendre la réponse du comité fribourgeoisistes. J'espère qu'elle sera affirmative. Nous vous soumettons, messieurs, ces propositions avec la conviction que vous les ratifierez.

Ses paroles de M. Le président Morard produisent une vive impression. Le premier mouvement de l'assemblée, de tous ces braves citoyens venus d'Albeuve, etc etc était de repousser ces offres tardives. On est en pleine bataille du côté du journal "L'Ami du Peuple", oui. Pourquoi s'attacher à de nouvelles négociations qui ralentiraient notre ardeur ? Lorsqu' arrive une déclaration de M. Progin nous apprenant que l'assemblée siégeant au cercle catholique fribourgeoisiste trouve insuffisante la représentation offerte à ce groupe et déclare ne pouvoir entrer en matière sur les dernières ouvertures faites par l'entremise de M. Le curé Comte.

La liste conservatrice intégrale et acclamée à l'unanimité. En voici la composition : Xavier Bapst, juge

Page 43

Il fallait voir par exemple l'entrain de l'assemblée tenue dimanche soir à Lessoc, en plein boulevard du fribourgeoisisme Courage, vaillants lutteurs d'Albeuve, de Montbovon, de Lessoc, de Grandvillard et de Villars-sous-Mont. La bataille sera chaude mais votre fermeté sera à la hauteur du péril. Personne n'a encore de réfuter les articles où le journal "L'Ami du Peuple" montre, noir sur blanc, les variations de M. Progin et sa dégringolade, de chute en chute, jusque dans les bras du radicalisme le plus rouge.

Pauvres fribourgeoisistes, ils étaient bien mal lancés, d'après le journal "L'Ami du Peuple" Quant à lui, il avait toutes les chances. Vérifiant une fois de plus les paroles de M. Dumas : Quand Python a besoin d'argent pour son université, il fait arriver des lettres de Rome. Avec cela, les fribourgeois votent tout et nous nous ruinons. Un secours important venait d'arriver de Rome. Monseigneur Lorenzelli, nouveau nonce de Munich assistait comme délégué du souverain pontife Léon XIII à l'inauguration de l'année universitaire. Les bonnes gens d'Albeuve répandaient même dans les

Page 44

à Pont-la-ville, Maurice Borcard, syndic de Vaulruz, Buchs, syndic de Bellegarde, Louis Charrière, syndic de Cerniat, Henri Currat, juge de paix à Grandvillard, Émile Ecoffey, syndic de Villars-sous-Mont, Casimir Gremaud à Echarlens, Placide Grangier, syndic de Montbovon, Léon Jaquet, à Estavannens, Louis Morard, président, Louis Moret, le juge deux paix à Charmey, Jean Pasquier, suppléant à Sâles, Reichlen, juge de paix est un Bulle, Raymond Schwarz, le lieutenant de préfet, à Riaz, Théraulaz Allaman, à La Roche et PierreVilloz, syndic de Sorens.

La séance s'est clôturée par un énergique discours de M. Le député Reichlen, réfutant les calomnies de l'opposition. Dommage que le journal "L'Ami du Peuple" ne le reproduise pas !!!

Les numéros suivants du journal "L'Ami du Peuple" ne firent que renchérir sur ceux que nous avons reproduits. Comme la liste fribourgeoisiste n'avait pas pu être publiée à cause des démarches nécessitées par l'intervention de M. Le curé Comte, ce retard fut interprété de la manière suivante par le journal "L'Ami du Peuple" le jeudi 3 décembre : le journal "Le Fribourgeois" n'a pas encore publié sa liste. Ils se gênent, sans doute de la montrer à cause des noms radicaux qui en feront le plus bel ornement. Les radicaux eux-mêmes ont de la peine à trouver des candidats sortants sortables et acceptables.

Dans nos rangs, l'enthousiasme va croissant. Les assemblées succèdent aux assemblées. Nos orateurs se confondent victorieusement, documents en main, la calomnie que répand l'opposition contre l'administration cantonale et contre nos chefs méritants.

villages voisins qu'il avait assisté à l'assemblée électorale de La Roche. Le journal "L'Ami du Peuple" du 4 décembre, vendredi avant les élections, annonçait triomphalement :

Une délicate attention du souverain pontife. Léon XIII elle vient d'envoyer à M. Python, conseiller d'Etat, une magnifique médaille d'or. La lettre qui accompagne le cadeau de sa sainteté dit que cette médaille est envoyée comme témoignage d'approbation, d'encouragement et de haute bienveillance.

Fribourgeois y est ! Allez dire maintenant que M. Python ne fait pas tout comme il faut et que les finances de l'Etat de Fribourg ne sont pas bien administrées ! Néanmoins, déjà alors, et malgré la délicate attention au souverain pontife, l'auteur de la présente chronique ne craignait pas de dire : J'ai la conviction que, si à Fribourg, une révolution survenait comme au Tessin, sans que les intéressés aient le temps de faire disparaître des pièces compromettantes, M. Python passerait immédiatement de la chancellerie aux Augustins (la prison).

L'arrivée de Monseigneur Lorenzelli à Fribourg n'aura probablement pas été l'effet du hasard, mais dû au contact avec les amis de M. Python seulement. Il n'aura entendu que du bien du grand homme dont la situation deviendrait pour le moins ébranlée si les élections tournaient mal. Le nonce aura renseigné Rome comme il l'était lui-même, c'est-à-dire d'une manière fautive et la délicate attention qui se renouvellera plus tard pour Soussens, Eggis et Sallin, tristes oiseaux de proie dont le souvenir demeurera une tache indélébile pour Fribourg et pour Rome.

Dans la Gruyère, les fribourgeoisistes allaient au combat avec un calme qui exaspérait leurs adversaires. Les efforts qui avaient été faits en vue d'une conciliation équitable, le désir d'accomplir un devoir de conscience, quel que fut le résultat de la votation du 6 décembre, tout cela leur procurait une tranquillité d'âme que les gouvernements prenaient pour de la fourberie.

Le journal "L'Ami du Peuple" du 6 novembre, par la veille au soir, dit en effet : chacun sait que les fribourgeoisistes ont constamment manœuvré dans l'ombre pendant cette période électorale. Ils ont caché leur liste jusqu'à ce que le journal "La Liberté" ait éventé la mèche. Ils ont élaboré cette liste semi-radicalisée entre les quatre murs du cercle des arts et métiers. C'est faux ! Les fribourgeoisistes seuls ont choisi les 18 candidats de leur liste. Leur propagande se fait entièrement par des moyens souterrains, et par des calomnies perfides que M. Progin n'ose pas imprimer dans son journal et que leurs auteurs n'osent pas donner par écrit. Tout ce monde fuit le grand jour ! Voyez au contraire nos grandes assemblées

Page 45

Le journal "L'Ami du Peuple" paraîtra lundi matin

Si nous favorisons et la division, nous sommes perdus. Quand on nous aura affaiblis par ces luttes intestines alors se présentera la bête affamée, le radicalisme, pour nous croquer et renverser les institutions que le journal "Le Fribourgeois" salit de sa critique.

Défendons-nous contre nos ennemis déclarés et contre le club hypocrite des fribourgeoisistes. Il n'y a que deux camps : les conservateurs et les radicaux. Il n'y a pas de place pour les fribourgeoisistes, pour ce groupe aveuglé par le démon de l'orgueil, sinon par celui de la jalousie et du mécontentement. Leurs œuvres nous sont connues, leurs intentions et le mal qu'ils font ne sont plus un mystère.

Citoyens ! Par votre discipline et vos convictions, ennemis des affaires louches et des esprits brouillons, réduisez à néant les tentatives de division. Apprenez à nos confédérés que vous voulez rester un peuple uni et fort, un peuple qui respecte ses autorités, un peuple qui veut conserver intacte la religion et la patrie. Après ça, si les gruériens ne votent pas bien, c'est preuve qu'ils sont bien sourds ou bien mauvais. 30 000 millions de

conservatrices où nos orateurs parlent publiquement, devant qui veut les entendre et comparez !

Il est vrai que pendant que les gouvernements multipliaient leurs assemblées par la Haute-Gruyère avec « buvailles » dont la note fut acquittée par le receveur d'Etat. A Lessoc, par exemple, les fribourgeoisistes ne se montraient pas. En tout cas, ils ne tinrent aucune réunion importante dans la Haute-Gruyère.

Adressant un dernier mot aux gruériens, le journal "L'Ami du Peuple" leur disait : citoyens ! L'heure a sonné ! Il faut par votre vote fortifier votre canton en consolidant son union. Vous diviser, c'est donner de la portance au parti du journal "Le Fribourgeois" ; c'est contribuer aux bouleversements de notre canton ; c'est prendre part à l'énorme responsabilité qui pèse sur les fauteurs de la division ; et c'est compromettre l'avenir de tout ce que nos autorités conservatrices ont fait de grand et d'utile.

Unissez-vous ! Groupez-vous autour de nos autorités ! Par cette union des conservateurs, notre peuple luttera avec succès contre les empiètements de la Confédération et contre le radicalisme. Gruériens ! Trop longtemps, vous avez souffert que M. Progin lève le drapeau de la révolte en votre nom. Vous méritez mieux que ce maître. Votre district doit de se refuser à servir de champs d'expérience à quelques jaloux. Citoyens ! N'adhérez d'aucune façon au parti du journal "Le Fribourgeois". Renvoyez cette feuille de désunion, dangereuse par ces tendances à tout critiquer.

carabines !!!! La feuille pie terminait ses invectives et ses appels par l'annonce suivante en gros caractères :

Le journal "L'Ami du Peuple" n'ayant pas obéi par ces terribles gruériens, bouda le lundi, mais s'il se montra le mardi tout rouge de colère. Voici ce que sa fureur lui dicta :

Les radicaux ont triomphé dans la Gruyère ! Leur liste a une avance de 100 à 150 voix sur la liste conservatrice.... La différence est faible et laisse en suspens la décision définitive de la consultation populaire, car on nous signale de la part des indépendants des actes de corruption électorale. Un recours est plus que probable. Les agneaux ont dévoré les loups ! Ainsi vous, les candidats de l'opposition, ne commandez pas aussitôt votre habit de député. Vous pourriez être dans le cas de le troquer contre une veste.

Nous avouons toutefois sans détour que la journée d'hier a été bonne pour le radicalisme gruérien. Il avait été effacé ou aplati pendant 15 ans. Les fribourgeoisistes l'ont fait revivre. Les fribourgeoisistes réalisent maintenant ce dont ils étaient capables et s'ils ont assez peu de vergogne pour triompher, c'est à la façon du fils dénaturé qui, pour se venger de ses parents, auraient

appelé des malfaiteurs pour mettre le feu à la maison de famille. Ils peuvent savourer la joie de la vengeance mais ils n'ont pas celle de la victoire. M. Progin et consorts ont conduit 300 conservateurs d'autrefois à voter avec les radicaux et voilà le fruit de leur effort.....

Ici ou là, dans trois ou quatre communes, l'action du curé de la paroisse ce qui est exercée en faveur de la liste radicale fribourgeoise. Le clergé du canton de

Page 45

Le journal "L'Ami du Peuple" déclare donc la guerre aux prêtres qui ont osé penser autrement que lui. Cela se comprend car depuis si longtemps, il avait habitué d'en imposer même aux évêques.

Avant d'entreprendre l'exposé de cette guerre, ce qui fera le sujet un quatrième cahier, disons encore quelques mots de la victoire fribourgeoise. Si, d'un côté, M. Progin était bafoué par les journaux du No 13 et par les orateurs de la coterie, il était d'un autre côté vivement félicité et encouragé par des amis dévoués et par des catholiques écoeurés de voir combien de malpropretés étaient entretenues à Fribourg au nom de la religion. Voici ce qu'on lui écrivait de la capitale le vendredi avant des votations : courage et de persévérance, cher M. Progin ! La lutte sera particulièrement vive dans votre beau district de la

Page 46

Pour que Malgré le journal "L'Ami du Peuple" qui se tirait à 15 000 exemplaires distribués à tous les électeurs du canton pour leur communiquer son venin et vous calomnie sans vergogne, vous êtes sorti vainqueur de la lutte. Merci et au revoir !

Dès que le résultat de la Gruyère fut connu, on commença à tirer à Neirivue, d'abord ensuite à Lessoc. A Neirivue, sur la recommandation du curé, on cessa les tirs à 8h30 déjà afin de ne pas trop peu énerver la population d'Albeuve déjà surexcitée par les discours entendus dans les réunions politiques et à l'église comme aussi par les attaques passionnées des journaux, du journal "L'Ami du Peuple" en particulier.

Malgré cela, quelques têtes échauffées d'Albeuve va provoquer chez eux de Neirivue à l'auberge. Ils les narguèrent pendant toute la soirée. Vers le moment du firable, un polisson alla dire à Albeuve que ceux de Neirivue battaient ceux d'Albeuve. Voilà aussitôt toute la population virile en route pour Neirivue, armés de pieux et de bâtons. Heureusement, ceux de Neirivue étaient déjà en partie rentrés chez eux et les autres ne firent pas longue résistance. Ils n'étaient ni armés ni disposés à se battre. Il y eut quelques contusions et quelques

Fribourg, si bon et si dévoué à la gauche conservatrice, si préoccupés de planter leur principe (le tpeletisme, pour son malheur futur et celui e la religion) au milieu de nos religieuses populations (trompées sur l'état des affaires cantonales par les journaux du No 13 qui sont parvenus à se faire considérer comme ayant le monopole du catholicisme et pouvant seuls être lus par prêtres et laïcs).

Gruyère. Avec la Suisse catholique tout entière, nous avons les yeux fixés sur vous.

Nous offrirons à Dieu, notre maître et dispensateur de toutes choses, les prières les plus ardentes pour le triomphe de votre cause que nous envisageons comme la plus juste et la plus loyale. Nous espérons que les gruériens auront assez de bon sens et de jugement pour vous comprendre et vous suivre. A vous de tout cœur ! Signé : Quelques passionnés et fribourgeoisistes, sous la tutelle du numéro 13 : Courage ! Courage ! Courage !

Le lendemain de la votation, on lui écrivait encore de Fribourg : la ville de Fribourg se réjouit de voir arriver votre brave députation. Nous aurons encore le plaisir de voir la figure allongée de certains personnages humiliés par votre victoire. La Singine cherche aussi à reconquérir sa liberté et elle a raison....

déprédations commises par les gens d'Albeuve qui rentrèrent chez eux aux cris de : "A bas Progin ! A bas le curé de Neirivue »

Les parquets deux journal "L'Ami du Peuple" servi à bourrer les mortiers. A Bulle, l'animal conduisant le tombereau aux balayures, rempli de numéros du journal "L'Ami du Peuple" était lui-même tapissé de feuilles de ce journal. Le préfet, craignant d'être attaqué dans son château, avait appelé à lui tous ses gendarmes. Sans cela, il s'en serait trouvé un (un gendarme) à Neirivue et la bagarre provoquée par les gens d'Albeuve ne se serait pas produite.

Notons à la fin de ce troisième cahier l'idée que Soussens se faisait d'un parti : que l'on prenne en garde à ceci : un parti, ce n'est pas une opinion, c'est une organisation. On n'est pas du parti conservateur parce que l'on a toutes les idées communes avec l'ensemble des conservateurs, mais parce que l'on fait partie de ses cadres, que l'on marche quand le signal de marcher est venu, que l'on s'arrête car le signal de s'arrêter est venu, que l'on vote lorsque le moment de voter est arrivé. Liberté !!!

Voici, ci-après la présentation de la dernière page de ce troisième cahier, annoté comme toutes les autres pages des cinq cahiers...

incidents de la "victoire"!

calomniez sans vergogne, vous êtes sorti vainqueur de la lutte.....

"Merci et au revoir. x x."

- Albeuve - Neirivue

Dès que le résultat de la Gruyère fut connu, on commença à tirer à Neirivue d'abord et ensuite à Lessoc. A Neirivue, sur la recommandation du curé, on cessa le tir à 9 1/2 h. déjà afin de ne pas trop énerver la population d'Albeuve déjà surexcitée par les discours entendus dans les réunions politiques et à l'église comme aussi par les attaques passionnées des journaux, de L'AMI DU PEUPLE en particulier.

Malgré cela, quelques têtes échauffées d'Albeuve vinrent provoquer ceux de Neirivue à L'auberge, les narguant pendant toute la soirée. Vers le moment du firabe, un polisson alla dire à Albeuve que ceux de Neirivue battaient ceux d'Albeuve. Voilà aussitôt toute la population virile en route pour Neirivue, armée de pieux et de bâtons. Heureusement, ceux de Neirivue étaient déjà en partie rentrés chez eux et les autres ne firent pas longue résistance. Ils n'étaient ni armés ni disposés à se battre. Il y eut quelques contusionnés, quelques déprédations commises par les Albeuvois qui rentrèrent chez eux aux cris de : "A bas Progin! à bas le curé de Neirivue!"

caractère

Les paquets d'AMI servirent à bourrer les mortiers. A Bulle, l'animal conduisant le tombereau aux balayures rempli de numéros d'AMI était lui-même tapissé de feuilles de ce journal.

Le préfet, craignant d'être attaqué dans son château, avait appelé à lui tous ses gendarmes. Sans cela, il s'en serait trouvé un à Neirivue, et la bagarre provoquée par les Albeuvois ne se serait pas produite.

Notons à la fin de ce 3me cahier l'idée que Soussens se faisait d'un parti: "Que l'on prenne bien garde à ceci: un parti, ce n'est pas une opinion, c'est une organisation. On n'est pas du parti conservateur parce que l'on a toutes les idées communes avec l'ensemble des conservateurs, mais parce que l'on fait partie de ses cadres, que l'on marche quand le signal de marcher est venu, que l'on s'arrête quand le signal de s'arrêter est venu, que l'on vote lorsque le moment de voter est arrivé." Liberté.